CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E71808** **VALABLE JUSQU'AU** **13/11/2027**

ÉDITÉ LE 30/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/10/2001

Raison sociale : CORSE INSTALLATION

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 25/04/2023

Capital : 10 000

PRC BERTHAULT LES CEDRES
LOT 559
20000 AJACCIO

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AJACCIO

Siret : 439 505 785 00022

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 9140268

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4457304004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4457304004

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 0612803241 **Fax :** 04 95 21 89 99

Portable : 0612803241

Responsabilité légale :
BENETTI FREDERIC PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.corse-installation.com

E-mail : fbenetti@corsinstal.com

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 980 000 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	3	19/06/2026
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	2	19/06/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/10/2026 11:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E71808** **VALABLE JUSQU'AU** **13/11/2027**

ÉDITÉ LE **30/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/10/2001
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 25/04/2023
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AJACCIO

Siret : **439 505 785 00022**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 9140268
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4457304004
Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4457304004
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **CORSE INSTALLATION**

PRC BERTHAULT LES CEDRES
LOT 559
20000 AJACCIO

Téléphone : 0612803241 **Fax :** 04 95 21 89 99
Portable : 0612803241

Site Internet : http://www.corse-installation.com
E-mail : fbenetti@corsinstal.com

Responsabilité légale :
BENETTI FREDERIC PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	19/06/2026
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	19/06/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	25/11/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	25/11/2022
o Ventilation mécanique	19/06/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/10/2026 11:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.